

Aux personnes concernées

AVIS PUBLIC

Dépôt au sommaire du rôle d'évaluation foncière Rôle triennal 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel;

Le rôle d'évaluation de la Ville de Saint-Gabriel a été déposé pour les exercices financiers 2026, 2027 et 2028. Toute personne peut prendre connaissance de ce rôle au bureau de la ville au 45, rue Beausoleil à la Ville de Saint-Gabriel, du mardi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi, de 9 h à 12 h.

Conformément à l'article 124 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la MRC de D'Autray une demande de révision.

Une telle demande de révision, pour être recevable, doit :

- 1. Être déposée avant le 1er mai 2026;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'adresse suivante : https://www.mrcautray.qc.ca/citoyens/evaluation-fonciere/;
- 3. Être déposée ou envoyée aux coordonnées ci-dessous;
- 4. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée à cet effet par le règlement de la MRC de D'Autray.

MRC de D'Autray
550, rue Montcalm
Berthierville (Québec) JOK 1A0
Courriel: info@mrcautray.gc.ca

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 28e jour du mois d'octobre 2025.

Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Michel St-Laurent, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel, certifie avoir publié le présent avis en en affichant une copie à l'hôtel de ville, 45 rue Beausoleil, entre 9 h et 16 h, le 28 octobre 2025 et sur le site de la Ville de Saint-Gabriel au http://www.ville.stgabriel.gc.ca/.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 28º JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2025.

Michel St-Laurent Directeur général et grenier